

ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE

Les élections des officiers de l'Assemblée ont donné le résultat qui suit:

Président: M. M. R. J. Sandler (Suède)

Vice-Présidents

Sir John Simon (Royaume-Uni)	M. Schuschnigg (Autriche)
Le Baron Aloisi (Italie)	Aga Kahn (Inde)
M. Barthou (France)	M. Yevtitch (Yougoslavie)

On n'a pas jugé nécessaire, à cause de la Conférence du désarmement, de convoquer cette année la troisième Commission à laquelle sont renvoyées ordinairement les questions de désarmement. Les autres Commissions ont été constituées comme suit:

Première Commission (Questions constitutionnelles et juridiques): le Comte Raczynski (Pologne).

Deuxième Commission (Questions économiques, financières, sanitaires et de transit): le très honorable R. B. Bennett (Canada).

Quatrième Commission (Questions administratives et budgétaires): le Comte Carton de Wiart (Belgique).

Cinquième Commission (Questions sociales et humanitaires): M. Levillier (Argentine).

Sixième Commission (Questions politiques): M. de Madariaga (Espagne).

Commission de l'ordre du jour: M. Lozoraitis (Lithuanie).

Commission de vérification des pouvoirs: le Dr Bado (Uuguay).

Les présidents de ces Commissions avec les vice-présidents de l'Assemblée ont constitué le Comité général ou le Bureau de l'Assemblée qui est chargé de la direction générale des travaux de l'Assemblée.

La Délégation canadienne était représentée dans les Commissions comme suit:

Première Commission
M. Jean Désy
Dr O. D. Skelton

Deuxième Commission
Très Hon. R. B. Bennett
(Président)
Dr W. A. Riddell

Quatrième Commission
Très Hon. R. B. Bennett
Dr O. D. Skelton

Cinquième Commission
Dr W. A. Riddell
M. Jean Désy

Sixième Commission
Dr O. D. Skelton
M. J. S. Macdonald

L'Assemblée a adopté l'ordre du jour figurant à l'annexe I au présent rapport. Elle décida, toutefois, en raison du rapport étroit qui existe entre le sujet N° 4 de l'ordre du jour—"Amendement du Pacte de la Société des Nations pour le mettre en harmonie avec le Pacte de Paris"—et les travaux de la Conférence du désarmement, d'adopter la procédure suivie en 1932 et 1933 à savoir d'ajourner ce sujet à sa prochaine session ordinaire.

SÉANCES PLÉNIÈRES DE L'ASSEMBLÉE

La discussion générale qui a lieu tous les ans du rapport du Secrétaire général sur l'œuvre accomplie par la Société depuis la dernière session de l'Assemblée,